

**BORDEREAU DE VERSEMENT AUX
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
DU DOUBS**

Intitulé du service versant :	DIRECCTE Bourgogne et Franche-Comté Unité départementale du Doubs	N° de versement : 2592W
Service producteur : Direction départementale du travail et de la formation professionnelle(DDTEFP) du Doubs, puis Unité départementale du Doubs de la DIRECCTE		Métrage : 2,70 mètres linéaires

Date du versement : 04/03/2020	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;"></td> <td>Exemplaire destiné au service versant</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">X</td> <td>Exemplaire destiné aux Archives</td> </tr> </table>		Exemplaire destiné au service versant	X	Exemplaire destiné aux Archives
	Exemplaire destiné au service versant				
X	Exemplaire destiné aux Archives				

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
	Sommaire du bordereau			
1-22	Lutte contre le travail illégal et la fraude	1999-2014		
23	Relation du travail	1998-2010		

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
1-22	Lutte contre le travail illégal	1999-2014		
1-5	Dossier général de suivi : rapports, notes, fiches descriptives d'opérations de contrôle (fiches action), bilans et synthèses annuels, comptes rendus de réunions et documents remis en séance, quelques procès-verbaux d'infraction, correspondance. Les réunions concernent : la commission départementale de lutte contre le travail illégal, le comité opérationnel de lutte contre le travail illégal (COLTI) et le comité opérationnel anti fraude (CODAF)	1999-2014		
1	1999-2009			
2	2010-2011			
3	2012			
4	2013			
5	2014			
6-21	Procès-verbaux d'infraction et pièces justificatives Légende des sigles : DDPAF (direction départementale de la police de l'air et des frontières), DDSP (direction départementale de la sécurité publique), MSA (mutualité sociale agricole), URSSAF (Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales)	2006-2014		
6	2006 L'article ne comprend qu'un seul dossier qui concerne la SA Montdis Montbéliard (hypermarché Leclerc).			
7	2010			
8-11	2011			
8	Premier semestre			
9-11	Second semestre			
9	Procès-verbaux dressés par l'Inspection du travail			
10	Procès-verbaux dressés par la DDPAF, la DREAL, la Gendarmerie, la MSA et l'URSSAF			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
11	Procès-verbaux dressés par la DDSP	2006-2012		
12-16	2012			
12-13	Premier semestre			
12	Procès-verbaux dressés par l'Inspection du travail, la DDSP, l'URSSAF et la DDPAF			
13	Procès-verbaux dressés par la Gendarmerie			
14-16	Second semestre			
14	Procès-verbaux dressés par la Gendarmerie et dressés au titre de l'article 40 du code de procédure pénale			
15	Procès-verbaux dressés par l'Inspection du travail, la DDPAF et l'URSSAF.			
16	Procès-verbaux dressés par la DDSP			
17-19	2013			
17	Premier semestre			
18-19	Second semestre			
18	Procès-verbaux dressés par l'Inspection du travail, la DDPAF et l'URSSAF, et dressés au titre de l'article 40 du code de procédure pénale			
19	Procès-verbaux dressés par la DDSP et la Gendarmerie			
20-21	2014			
20	Premier semestre			
21	Second semestre			
22	Emploi d'un étranger sans titre de travail, transmission des dossiers à l'ANAEM (2006-2008) / OFII (2012) pour recouvrement de la contribution spéciale : dossiers individuels d'affaires comprenant procès-verbaux d'infraction, pièces justificatives, correspondance (2006-2008, 2012). Légende des sigles : ANAEM (agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrants), OFII : (office français de l'immigration et de l'intégration).			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
23	Relations du travail : instructions (1998-1999, 2004, 2009), rapports semestriels de situation (1999-2010, des lacunes surtout de 2006 à 2010).	1998-2010		

À ma connaissance, les archives (documents et leur conditionnement) faisant l'objet du présent versement n'ont pas été stockées dans des locaux amiantés ayant pu les contaminer.

Le chef du service versant :

Les documents ci-dessus mentionnés ont bien été pris en charge par les Archives départementales.

Besançon, le 4 mars 2020

La Directrice des Archives départementales du Doubs,
Nathalie ROGEAUX